



**COMPTE-RENDU/RELEVÉ DE DÉCISIONS
COMMISSION FORMATION
13 SEPTEMBRE 2018, DE 14H A 17H
A LA MJC DE LEZIGNAN CORBIÈRES**

Présents :

Claudine Périé (membre du Bureau du CRAJEP/Animatrice de la commission), Eric Lautier et Josiane Ricard (Les Francas), Sophie Baudriller (UFCV), Elisabeth Lebris (CEMEA), Thomas Labonne et Virginie Mathelin (UCPA), Christophe Lebègue et Camille Gonin (EEDF), Karen Rahal (Léo Lagrange), Guillaume Bégon (Les Petits Débrouillards), Marianne Loiseau-Nail, directrice du CRAJEP.

Excusés :

Hervé Guégan (Président du CRAJEP/Ligue de l'enseignement), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Mathieu Betton (AROEVEN), Pierre Bourgeois (Scouts et Guide de France), Gérard Valéro (Foyers ruraux).

1. Formation à l'animation volontaire :

Suites à donner après la signature de la Charte des OF à l'animation volontaire, le 19/06 dernier :

- ✓ Accompagnement et promotion nécessaire de la charte par le CRAJEP et les membres/OF signataires, notamment pour faire avancer les propositions faites dans la Charte.
- ✓ Diffusion auprès des partenaires à différents niveaux.
- ✓ Stratégie et plan de communication à définir.

→ Au niveau du CRAJEP :

- Elaborer un outil de communication à partir de la Charte, synthétique et mis en forme (format numérique à privilégier).
- Formaliser un courrier d'accompagnement et de diffusion type (validé en séance), qui peut être réutilisé par chaque association avec son propre logo.
- Adresser ces outils en format numérique aux réseaux membres et aux partenaires pour diffusion.
- Sur le site du CRAJEP : valoriser la charte, prévoir un lien de téléchargement de la Charte et de l'outil de communication créé – à adresser aux associations membres.
- Demander un rendez-vous à la DRJSCS (Direction) pour communiquer auprès du service certification et auprès des DDCS, demander à la DRJSCS/aux DDCS une aide à la diffusion de la charte, notamment en direction des ACM...
- Demander un rendez-vous à la Région, notamment pour prévoir une communication auprès des Lycées et pour échanger sur les aides au BAFA (cf. Aide BAFA du Conseil régional Nouvelle Aquitaine).
- Envoi du courrier d'accompagnement validé + Charte > Mailing ciblé : Rectorat, DASEN, 13 Conseils départementaux, Association des Maires de France, 13 CAF, CNAJEP, CRESS, Mouvement Associatif, UDES, Graine, FNE, UDAF, UNAT, ESPE, CRIJ, réseau BIJ, PIJ, Missions Locales (+ ARML), syndicats de salariés...

➔ **Au niveau des réseaux membres signataires de la charte :**

- Valoriser la Charte sur les sites internet, reprendre le lien du site du CRAJEP (possibilité de télécharger l'outil de communication et la charte).
- Diffusion de la Charte/outil de communication + courrier d'accompagnement dans les réseaux : CE, collectivités partenaires, CCAS, autres partenaires...
- Communication auprès des équipes de formateurs...
- Communication dans les jurys BAFA-BAFD et auprès des DDCCS...

➔ **Au niveau des associations membres non signataires de la charte :**

- AFEV : relai communication /Universités...
- URHAJ : relai communication /résidences habitats jeunes...

Suite à donner concernant la promotion de nos formations et de l'animation volontaire :

En 2019, en fonction de la validation par les instances du CRAJEP du plan d'action 2019 et des moyens financiers qui pourront être mobilisés par le CRAJEP pour la mise en œuvre de ce plan d'action, mettre en place un événement CRAJEP (dans le cadre d'une action collective) sur l'animation volontaire /la citoyenneté et l'engagement des jeunes - Créer un espace de valorisation « grand public ».

2. Formation professionnelle :

- **Echange sur le développement des formations à l'animation par la voie de l'apprentissage.**
- ✓ Contexte, réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, évolutions en cours, enjeux pour notre secteur, diverses sollicitations des partenaires sur la question de l'apprentissage...

La commission formation a pour objet de traiter des questions de formation. La question de l'emploi est à traiter au niveau du CRAJEP, avec l'ensemble de ses membres employeurs du secteur.

La Coparef, commission régionale emploi-formation va se transformer. Actuellement composé de représentants d'employeurs comme le MEDEF, il serait intéressant au niveau des employeurs du secteur, que nous y soyons représentés.

Dans un contexte de réforme de la formation professionnelle, nous n'avons pas encore toutes les réponses concernant le financement des formations (disparition des périodes pro, du CIF...). Cela pose question pour les employeurs du secteur.

Au niveau du PRF en région, quelle sera la nouvelle territorialisation des formations ? Il y a des craintes concernant le morcellement des formations et sur le fait que les actions retenues ne soient pas en phase avec la réalité de l'emploi en région...

Concernant notre stratégie commune sur l'apprentissage, notamment au sein du CFA, il est rappelé que tout OF certifié peut désormais développer en propre des formations par l'apprentissage, sans passer par un CFA.

Dans le contexte difficile actuel au niveau du développement des formations à l'animation, il apparaît important à beaucoup d'OF, de se saisir de l'apprentissage.

L'apprentissage correspond aux principes que nous défendons dans nos formations : alternance, tutorat... Mais la culture de l'apprentissage est peu développée au niveau des employeurs du secteur.

La branche de l'animation n'a pas encore tranché sur la question et dans ce contexte, il est donc difficile de dire comment nous irons collectivement sur l'apprentissage et si nous avons besoin au niveau du CRAJEP, d'une mission d'appui au développement de l'apprentissage.

Au niveau du CFA Sport Occitanie (Sport, Animation, Tourisme), le CRAJEP maintient sa présence dans les instances (collège têtes de réseau) et il faudra voir comment les membres du CRAJEP souhaitent l'investir.

A discuter en interne : intérêts ou non à aller au CFA pour nos OF, en termes d'influence politique, d'intérêt au niveau économique, place dans le CFA, en intervention directe... ?

Lors de la prochaine réunion de la commission, il nous faudra échanger sur les partages possibles au sein du CRAJEP, sur la question de la formation professionnelle, à la fois pour développer nos formations et pour influencer davantage dans l'environnement et le contexte actuel.

- ✓ Quelles actions possibles à engager au niveau du CRAJEP, en partenariat avec les CREPS (missions JEP)/le CFA Sport Occitanie, avec l'Etat-DRJSCS et la Région ?
- ✓ Réflexion sur l'emploi, les métiers, les qualifications dans le secteur de l'animation.
- ✓ Retour à faire sur le PRF.

- **Sollicitation d'Uniformation : Lancement d'une Etude GPECT Occitanie** au niveau de 4 branches professionnelles de l'**animation**, du sport, du tourisme social et familial et du golf et sur 2 territoires expérimentaux / Métropole Montpellier et Pyrénées orientales.
Réunions les 26 et 27/09 prochains à Montpellier et Perpignan.

Prochaine réunion de la commission le 22 novembre 2018 :

10h-13h : sous-commission FP

14h-17h : sous-commission FV

A organiser à la MJC de Lézignan Corbières – repas prévu sur place à 13h